

Auprès de *mon arbre*



Essence rare : ce cyprès chauve fait partie du patrimoine niortais.

Bruno Derbord

S'il n'est jamais agréable de voir disparaître les arbres de notre paysage, il le serait encore moins de les laisser s'abattre sur nos têtes et (ou) nos biens. Consciente de cette préoccupation des Niortais, la municipalité a mis en place, au **printemps**, une commission arbres, pilotée par sa première adjointe, Françoise Billy. Associant des représentants des services municipaux concernés et des associations environnementales, la commission est chargée d'assurer le suivi de l'état phyto-sanitaire de nos arbres, avec le concours éventuel d'experts. Et lorsque malheureusement il faut procéder à l'abatage des sujets jugés dangereux au regard de la sécurité publique, un programme de replantation optimise les conditions de mise en valeur de ce patrimoine végétal que nous laisserons à nos enfants. L'inventaire des 7 000 arbres que compte la ville, les mesures à prendre pour leur permettre de s'épanouir dans notre paysage urbain alimenteront le projet de "Charte de l'arbre" qui sera présenté courant 2003. ■

LE CHIFFRE



256

C'est le nombre de tonnes de déjections canines produit chaque année (en moyenne) par les quelque 7 000 chiens que compte notre ville. Soit près de 7 poids lourds de 38 tonnes. Étonnant, non ?

Chemin communal

Depuis les premiers travaux, engagés en 1999, 1 200 arbres de 220 espèces différentes ont été plantés sur le chemin communal du III^e millénaire. Offrant désormais un parcours cyclo-pédestre de 52 kilomètres, ce lieu de prome-

nades s'est parfaitement intégré dans l'univers des Niortais. En outre, les animations gratuites proposées par l'association Projifas multiplient les découvertes originales : sorties crépusculaires, astronomie, observation des oiseaux... ■

Tout savoir sur la Sigap

Faut-il avoir peur de Sigap Ouest ? L'entreprise, implantée depuis 40 ans à Saint-Florent, s'est retrouvée placée sous les feux de l'actualité niortaise au lendemain de la catastrophe d'AZF à Toulouse. Son activité, qui consiste à embouteiller du gaz liquéfié, lui vaut d'être classée Seveso. A ce titre elle fait l'objet d'un Plan particulier d'intervention (PPI), élaboré par la préfecture, qui coordonne la mobilisation des services de secours – dont la mairie de Niort – en cas d'incident. Le **14 janvier**, le Conseil municipal refuse d'approuver ce PPI, le jugeant "insuffisant et source de malentendus". Le Maire, qui plaide pour la délocalisation de l'entreprise, demande que la population niortaise soit informée sur les risques. Le **14 octobre**, le PPI est placé en consultation publique à la mairie, et les Niortais sont invités à y consigner leurs observations. Le 15 novembre, le dossier retourne en préfecture, pour y être analysé. Une affaire à suivre... ■

Le saviez-vous ?

Lorsque les techniciens expliquent le fonctionnement d'un bassin d'orage, ils le comparent... à une éponge ! Un tel ouvrage est inauguré le **12 novembre**, rue Tartifume. Cette immense cuvette de 130 m sur 60 va recueillir l'eau de pluie lorsqu'elle sera trop abondante, la stocker puis l'évacuer tout doucement. On évite ainsi aux maisons niortaises d'être inondées. Et pour joindre l'utile à l'agréable, la municipalité a aménagé les abords du bassin en espace vert. ■

Depuis, le bassin a été végétalisé



Bruno Derbord

PRATIQUE

Pour permettre aux Niortais d'anticiper une éventuelle inondation, Météo-France et la Ville mettent en service un numéro de téléphone accessible 24 h sur 24, le **0 892 68 02 79**. Le message météo est immédiatement suivi en période de crues par le numéro d'astreinte des services municipaux.